

Une autre étude réalisée pour le compte du Secrétariat d'État évalue à 172 millions de dollars le coût du chômage. Cette étude souligne la difficulté de chiffrer le coût des services d'aide à l'enfance, de l'assistance sociale et de l'incarcération lié à l'analphabétisme. L'auteur précise que l'analphabétisme est plus répandu chez les assistés sociaux que dans l'ensemble de la population en citant une enquête de mars 1986 selon laquelle 68 p. 100 des assistés sociaux avaient fait, tout au plus, «quelques» études secondaires. L'auteur signale également qu'un nombre disproportionné de détenus sont des analphabètes fonctionnels par rapport au reste de la population. En plus du coût économique, cette étude et bien d'autres révèlent que les analphabètes sont souvent mal équipés pour faire face à la vie <sup>(35)</sup>.

Les publications sur le sujet laissent entendre qu'un niveau d'instruction insuffisant est souvent la seule manifestation des besoins insatisfaits d'un individu qui se combinent à de nombreux autres problèmes sociaux comme le chômage et la pauvreté. Les conclusions de l'enquête de 1981 sur la santé nous révèlent que l'incidence des troubles de santé, des invalidités et des maladies mentales est plus élevée chez les familles à faible revenu, mais qu'un faible revenu est également relié au chômage. Les chômeurs, et plus particulièrement les cols bleus en chômage, qui n'ont souvent qu'un faible revenu sont, selon cette enquête, beaucoup plus exposés aux troubles mentaux que les travailleurs<sup>(36)</sup>.

Le Groupe de travail national sur les stratégies de prévention pour la santé mentale infantile a déclaré dans son rapport, en 1984 que les difficultés des parents, qu'il s'agisse du chômage, de la maladie ou des problèmes de logement, peuvent entraîner des problèmes plus graves et un déséquilibre pour tous les membres de la famille. Il ressort d'une enquête auprès des détenus des prisons canadiennes que ces derniers sont pour la plupart célibataires, chômeurs et moins instruits que la moyenne<sup>(37)</sup>.

Les conclusions d'une étude réalisée par Santé et Bien-être Canada et Statistique Canada démontrent que, pour certaines causes de décès (dont le cancer du poumon, le suicide, les troubles mentaux, les troubles du métabolisme autres que le diabète et d'autres causes mal définies) le taux de mortalité a augmenté entre 1971 et 1986 et qu'il était plus prononcé chez les pauvres que chez les riches.

Mentionnant l'augmentation importante des cas de cancer du poumon et de suicide dans le cinquième quintile de revenu (le plus pauvre), les chercheurs déclarent:

L'augmentation, chez les pauvres, du nombre de suicides est d'autant plus troublante que la plupart des cas de décès «naturels» et «accidentels» étaient également plus nombreux pour les pauvres que pour les autres Canadiens<sup>(38)</sup>.

De nombreux experts s'empressent de signaler que toute considération humanitaire mise à part, nous n'avons pas les moyens d'avoir une morbidité plus élevée chez les pauvres. En 1987, les gouvernements ont consacré près de 33 milliards de dollars aux services de santé et ils ont

<sup>(35)</sup> Monica Townson, The Economic Costs of Illiteracy, préparé pour le Secrétariat d'État du Canada, juin 1987.

<sup>(36)</sup> Santé et Bien-être Canada et Statistique Canada, Approvisionnement et Services Canada, La santé des Canadiens, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1981.

<sup>(37)</sup> Centre canadien de la statistique juridique, Les personnes prévenues au Canada — Enquête à l'échelle nationale, août 1986.

<sup>(38)</sup> Wilkins, Adams et Brancker (1989).